



Commission permanente

du Conseil Régional Poitou-Charentes

▪ Lundi 29 janvier 2007 ▪

Contact presse :
Anne-Cécile Auguin
05 49 55 77 68
ac.auguin@cr-poitou-charentes.fr

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

1 000 ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES..... P 4

1 000 actions pour donner aux jeunes l'accès à un métier ou à un emploi

- Création de 503 places d'apprentissage à la rentrée.
- Lancement de 150 contrats tremplins pour l'emploi des jeunes diplômés au sein d'entreprises de moins de 50 salariés.
- Attribution d'une aide régionale pour 100 jeunes diplômés partant en volontariat international, au sein d'entreprises.
- lancement d'un nouveau contrat régional tremplin formation pour 150 jeunes diplômés des quartiers urbains populaires.
- Attribution d'une aide régionale à la première expérience professionnelle pour 100 lycéens des ZEP, dans le cadre de l'obtention du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA).

FORMATION..... P 7

Plan Formation 2007 - Davantage de places de formation et d'amélioration des conditions de vie et d'études.

EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE P 9

Un Fonds régional pour l'excellence environnementale.

Coup de projecteur sur un axe majeur d'intervention régionale : le développement des énergies renouvelables.

TRANSPORT P 11

Rénovation du parc TER pour une offre de qualité.

VIVRE ENSEMBLE P 13

Un micro-crédit social universel et régional pour un accès de tous au prêt bancaire.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION P 13

Un Plan numérique régional en faveur des logements sociaux, des communes rurales et des entreprises :

- Aide régionale à plus de 2 000 logements sociaux à Poitiers aux Couronneries, pour une meilleure insertion sociale, économique et culturelle des personnes situées dans les « zones blanches sociales », et ainsi lutter contre la fracture numérique en région.
- Aide aux communes rurales pour qu'elles puissent permettre l'accès de leurs habitants à internet dans le cadre du plan Wifi.
- Aide aux entreprises pour une meilleure maîtrise des technologies de l'information et donc compétitivité des entreprises, source de maintien ou de création d'emplois.

CONTRATS REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE P 14

Pays de la Gâtine : Premier contrat régional de développement durable 2007 – 2013.

ANNEXES P 15

1 000 actions pour donner aux jeunes l'accès à un métier ou à un emploi

➤ **Création de 503 places d'apprentissage à la rentrée 2007 (après + 500 en 2005 et + 500 en 2006) :**

Après une stagnation au début des années 2000, le nombre d'apprentis est reparti à la hausse en Région Poitou-Charentes. Cette hausse d'effectifs reflète les ouvertures de places et la politique de qualité de l'enseignement prodigué.

Dés la rentrée 2007, 503 places supplémentaires en apprentissage seront ouvertes sur l'ensemble du territoire régional. Ces ouvertures répondront en premier lieu à des projets de qualité tout en respectant les priorités régionales en matière de formation.

La Région Poitou-Charentes a décidé d'axer plus particulièrement son action sur l'enseignement supérieur (plus de 200 places offertes) et le rééquilibrage entre le secteur privé (CFA) et public (sections d'apprentissage dans les lycées, universités), avec la création de 17 sections. Sont également privilégiées, dans le cadre de ces ouvertures, l'individualisation des parcours et l'innovation pédagogique.

Annexe : Ouvertures des formations apprentissage à la rentrée 2007.

➤ **Lancement de 150 contrats tremplins pour l'emploi des jeunes diplômés au sein d'entreprises de moins de 50 salariés :**

Afin de répondre concrètement aux difficultés d'accès à l'emploi des jeunes diplômés et développer l'encadrement dans les TPE, la Région Poitou-Charentes décide de mettre en place une aide régionale dans le cadre des emplois tremplin destinés aux jeunes diplômés qui sont engagés dans des fonctions d'encadrement dans les petites entreprises.

Ces nouveaux contrats proposés aux jeunes diplômés sont une extension des emplois tremplins éco-industrie à tous les secteurs, pour des jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans et recrutés sur des postes d'encadrement.

La Région prendra en charge 50 % du salaire net, sur une durée de 6 mois et sur une base maximale de 8 000 €.

Annexe : fiche technique des contrats tremplins pour l'emploi.

1 000 ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES

➤ Attribution d'une aide régionale pour 100 jeunes diplômés partant en volontariat international, au sein d'entreprises :

Avec 1,39% des exportations nationales en 2005, la Région Poitou-Charentes occupe le 19^e rang des régions françaises alors qu'elle réalise 2,4% du PIB français.

Consciente de la difficulté des entreprises régionales à rattraper leur retard de développement à l'international, la Région Poitou-Charentes propose de lancer un nouveau dispositif d'aide à l'export, appelé CORDEEX-VIE, qui prend en charge 50% des indemnités versées en volontaire par l'employeur.

L'objectif est de favoriser concrètement l'accès au premier emploi et de soutenir les exportations des entreprises de la région.

Seront ainsi aidées, dès cette Commission permanente, les entreprises :

- ✿ SARL FORA MARINE à Périgny (17), en faveur d'une mission au Royaume-Uni. Soutien régional d'un montant de 13 500 euros.
- ✿ SA SIEGES CNTEMPORAINS à Usson du Poitou (86), en faveur d'une mission en Chine. Soutien régional d'un montant de 16 113 euros.

➤ lancement d'un nouveau contrat régional tremplin formation pour 150 jeunes diplômés des quartiers urbains populaires :

Consciente de la difficulté qu'ont les jeunes diplômés issus des quartiers urbains populaires à accéder à l'emploi, la Région Poitou-Charentes a décidé de créer un contrat formation pour 150 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, leur permettant à terme d'accéder à un emploi durable (CDI).

Inspiré du contrat ressources de la région Bourgogne et des travaux menés en Région lors des débats sur le CPE, ce nouveau contrat régional consiste concrètement en une aide à la formation pendant 6 mois maximum. Le ou la bénéficiaire a, durant ce contrat, un statut de stagiaire de la formation, bénéficiant d'un engagement sur un contrat de travail durable (contrat signé entre le jeune, l'entreprise, l'organisme de formation et la Région). Sa rémunération est calquée sur celle des apprentis afin d'éviter la concurrence entre les dispositifs régionaux.

La Région Poitou-Charentes affecte, en conséquence, à cette décision une enveloppe de :
2 500 000 euros.

1 000 ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES

➤ Attribution d'une aide régionale à la première expérience professionnelle pour 100 lycéens des ZEP, dans le cadre de l'obtention du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) :

Afin de faciliter aux lycéens une première expérience professionnelle, la Région Poitou-Charentes propose de financer la préparation du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) pour 100 lycéens issus des zones éducatives prioritaires de la région.

Cette aide régionale répond précisément à la nécessité de nombre de jeunes de la région de trouver un travail saisonnier l'été, leur permettant d'accéder à une certaine autonomie matérielle et financière. Sans oublier qu'une telle formation est formatrice pour les lycéens, en termes de prise d'initiative, d'autonomie et de responsabilisation.

La Région Poitou-Charentes affecte, en conséquence, à cette décision, une dotation financière de 26 000 euros.

Plan Formation 2007

Davantage de places de formation et d'amélioration des conditions de vie et d'études

La formation demeure un axe prioritaire de la Région Poitou-charentes, en termes de qualité de l'enseignement dispensé, mais également d'aide aux conditions de vie et d'obtention des qualifications. Sur ce dernier point, trois mesures méritent, lors de cette Commission permanente, une attention particulière :

➤ **la première mesure, d'une dotation financière de 12 M€, vise à engager et augmenter pour l'année 2007 les crédits de rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle** : cela sera l'occasion pour le Conseil régional de faire le bilan des mesures conduites en 2006, un bilan assurément positif en termes d'efficacité de la formation (meilleure insertion professionnelle) et de l'amélioration du service aux usagers (paiements plus rapides, suivi par internet, frais de gestion faibles : 4 %).

➤ **la seconde mesure, plus novatrice, vise à permettre aux stagiaires de la formation professionnelle de bénéficier des tarifs "abonnements travail" dans les TER (75 % de réduction en général)**, pour réduire les coûts supportés par les personnes qui se forment, tout en favorisant l'usage du TER. Cette mesure qui a vocation à intéresser plusieurs milliers de personnes chaque année entrera en vigueur le 1^{er} février 2007.

→ **Exemples de réduction de coût sur 2 trajets Poitiers-Niort et Poitiers-Angoulême**

- **Trajet Poitiers Niort**

Sachant qu'un billet plein tarif est de 11€70, un abonnement de travail hebdomadaire de 32€60, et un abonnement mensuel de 117€30 :

le stagiaire paiera, avec un abonnement hebdomadaire, 3€26 par voyage au lieu de 11€70. Avec un abonnement mensuel, 2€93 au lieu de 11€70.

- **Trajet Poitiers Angoulême**

Sachant qu'un billet plein tarif est de 15€90, un abonnement de travail hebdomadaire de 44€30, et un abonnement mensuel de 159€30 :

le stagiaire paiera, avec un abonnement hebdomadaire, 4€43 par voyage au lieu de 15€90. Avec un abonnement mensuel, 3€98 au lieu de 15€90.

➤ **la troisième mesure, vise à améliorer les conditions de travail des enseignants dans les établissements**, en prévoyant l'aménagement de bureaux qui seront équipés en ordinateurs et internet. Cette décision qui a pour objectif d'améliorer les conditions de formation des lycéens s'appliquera dans un premier temps à 5 lycées de la région, suivis par la suite par 10 autres lycées.

Les 5 premiers lycées bénéficiaires sont les suivants :

- ✿ Lycée professionnel du bâtiment de Sillac à Angoulême.
- ✿ Lycée général et technologique Mer et Littoral de Bourcefranc Le Chapus
- ✿ Lycée professionnel Marc Godrie de Moudun
- ✿ Lycée général et technologique Guy Chauvet de Loudun
- ✿ Lycée général et technologique Aliénor d'Aquitaine de Poitiers.

Les 10 lycées volontaires pour lesquels les études sont à lancer :

- ✿ Lycée général Guez de Balzac à Angoulême,
- ✿ Lycée professionnel Pierre-André Chabanne à Chasseneuil / Bonnieure,
- ✿ Lycée agricole Georges Desclaude à Saintes
- ✿ Lycée agricole Le Petit Chadignac à Saintes,
- ✿ Lycée agricole Le Renaudin à Jonzac
- ✿ Lycée polyvalent Emile Combes à Pons,
- ✿ Lycée agricole les Sicaudières à Bressuire,
- ✿ Lycée polyvalent Haut Val de Sèvres à Saint Maixent l'Ecole
- ✿ Lycée professionnel et général Paul Guérin à Niort,
- ✿ Lycée général et technologique Edouard Branly à Châtelleraut.

Un Fonds régional pour l'excellence environnementale

La Région Poitou-Charentes a décidé de mettre en place un Fonds régional pour l'excellence environnementale qui succède à partir du 1^{er} janvier 2007 au FRME3D et pour lequel la Région consent un effort budgétaire important, avec l'ADEME et les fonds européens, d'une dotation double par rapport à celle de 2000 – 2006.

Suite au comité de gestion qui s'est tenu le 15 janvier 2007, les élus de la Région Poitou-Charentes ont pu valider un accord cadre pluriannuel 2007-2013 avec l'ADEME et l'Etat, pour une meilleure synergie et efficacité d'actions.

Ce programme d'accord a 2 objectifs prioritaires :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la région
- la création d'une dynamique de développement local, en termes de modes de consommation, de production industrielle et d'aménagement éco-responsables.

**Programme d'actions, pour 2007 : soutien à 1 700 chauffe-eau solaires,
150 chaufferies bois, 100 installations de production décentralisée d'électricité ,
120 maisons bois.**

D'ores et déjà, en ce début d'année 2007 et dans la continuité du bilan très positif des années antérieures, la Région Poitou-Charentes a décidé de renforcer son soutien à l'égard des particuliers, mais également des collectivités, des entreprises et des associations :

➤ **Soutien aux particuliers :**

La Région Poitou-Charentes affecte une subvention de 926 974 euros pour soutenir les particuliers qui ont fait le choix d'acquérir des équipements utilisant des énergies renouvelables. Cette dotation financière permettra ainsi d'aider à l'achat de 149 chauffe-eau solaires, 54 générateurs photovoltaïques, 25 chaudières bois et 15 maisons bois.

➤ **Soutien aux collectivités, entreprises et associations :**

La Région Poitou-Charentes décide également d'affecter une subvention de 1 403 239 euros aux collectivités, entreprises et associations, pour la mise en place d'actions répondant aux objectifs du Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes, notamment celles répondant aux appels à projets « éco-produits éco-procédés » et « Systèmes Photovoltaïques Raccordés au Réseau et Intégré au Bâti ».

Le financement de ces premières opérations pour 2007 est significatif et revêt un caractère particulier au regard de l'ensemble des actions conséquentes mises en œuvre en Région Poitou-Charentes pour préparer et vivre concrètement l'après-pétrole. L'information de ces actions sera renforcée dans les prochaines semaines par la diffusion de films d'animation commandés par la Région et présentés au FIBD à Angoulême le 26 janvier 2007.

**Coup de projecteur
sur un axe majeur d'intervention régionale :
le développement des énergies renouvelables**

Près de 33 M€ ont été consacrés à des projets aidés par la région Poitou-Charentes, pour une utilisation rationnelle des énergies et un développement conséquent des énergies renouvelables.

80% de cette dotation financière a été attribué au financement d'équipements utilisant des énergies renouvelables.

➤ Bilan du solaire thermique :

- 3 240 chauffe-eau solaires individuels,
- 133 systèmes combinés « eau chaude-chauffage »,
- 89 installations d'eau chaude collective,
- 137 systèmes photovoltaïques,
- plus de 26 000 m2 de capteurs solaires installés,
- 3 973 tonnes de CO2 évitées,
- 600 installateurs formés et agréés.

➤ Bilan des chaufferies bois :

- 135 MW installés et 483 chaufferies en service,
- 113 000 tonnes de déchets de bois valorisées,
- 29 500 de combustibles fossiles économisées,
- 98 000 tonnes de CO2 évitées dans l'atmosphère,
- 60 emplois permanents.

Rénovation du parc TER pour une offre de qualité

La fréquentation du TER ne cesse d'augmenter (+ 20% en 2 ans) en Région Poitou-Charentes. D'où la nécessité de répondre favorablement à cette hausse, en termes de qualité du service et de performance du matériel roulant.

C'est pourquoi, la Région Poitou-Charentes a décidé de rénover au fur et à mesure l'équipement des TER et propose, à cette Commission permanente, de procéder à la modernisation de 5 autorails et de 5 remorques supplémentaires, pour un coût de 2,6 millions €.

Pour rappel, une convention a été signée, le 28 août 2006, entre la SNCF et la Région, fixant les modalités de financement de rénovation de 5 autorails (X 2200), de 3 remorques (XR 6100), et de 2 remorques (XR 6200) affectés au TER Poitou-Charentes.

La Région Poitou-Charentes propose, lors de cette Commission permanente, un avenant à cette convention, dans l'objectif de :

- confirmer le financement d'une deuxième tranche de rénovation, portant ainsi de 5 à 10 le nombre d'autorails (X 2200) rénovés et de 5 à 10 le nombre de remorques (XR 6100/6200) rénovées.
- de prendre en compte l'ajout de portes intérieures coulissantes entre plate-formes et salles, afin d'améliorer le confort thermique et phonique des voyageurs.

Un micro-crédit social universel et régional pour un accès de tous au prêt bancaire

Après les décisions de principe du 23 octobre et du 13 novembre 2006, le Conseil régional propose de retenir les banques et les associations qui participeront à la mise en œuvre d'un micro-crédit social et universel en Région Poitou-charentes.

Les résultats de l'appel à projet seront remis sur table le 29 janvier 2007. Plusieurs banques ont d'ores et déjà déposé leurs dossiers.

Il convient de souligner que le Conseil régional reçoit quotidiennement des demandes d'aides de la part d'habitants de la région qui n'ont pas trouvé de réponses auprès des services sociaux de proximité et des services bancaires. Ce sont des personnes exprimant un besoin de financement urgent pour faire face à un imprévu, à un accident de la vie ou pour financer un projet de vis.

C'est pourquoi, il est proposé, lors de cette première Commission permanente de l'année 2007, la signature d'un protocole avec la Caisse des dépôts, dans l'objectif de favoriser l'accès des personnes en situation difficile à des prêts bancaires et à un accompagnement personnalisé, et ainsi leur faire bénéficier du fonds national de cohésion sociale. Début février 2007, une réunion de lancement aura lieu pour être en mesure d'attribuer les premiers micro-crédits dans les semaines suivantes, en Région Poitou-Charentes.

Un Plan numérique régional en faveur des logements sociaux, des communes rurales et des entreprises,

Le Conseil régional Poitou-Charentes a décidé d'axer l'action du Plan numérique régional en faveur des logements sociaux, des communes rurales et des entreprises :

➤ **Aide régionale à plus de 2 000 logements sociaux à Poitiers aux Couronneries pour une meilleure insertion sociale, économique et culturelle des personnes situées dans les « zones blanches sociales », et ainsi lutter contre la fracture numérique en région :**

✿ Soutien à l'accès à internet de 2 000 logements sociaux à Poitiers avec les trois organismes HLM concernés (OPARC, OPAC et SIP) pour 500 000 €.

Première grande mesure de lutte contre la fracture numérique en région, cette décision régionale a pour objectif de proposer des services optimaux aux locataires en termes de coût et de qualité, de formation et d'utilisation. Elle vise à permettre l'accès à Internet et à la téléphonie à moindre coût, en permettant aussi l'acquisition d'ordinateurs à faible prix.

➤ **Aide aux communes rurales pour qu'elles puissent permettre l'accès de leurs habitants à Internet dans le cadre du plan Wifi :**

✿ Equipement en Internet haut-débit de neuf communes rurales de Charente (pilote par la communauté de communes des 3 B Sud Charente).

Attribution d'une subvention de 332 100 euros.

➤ **Aide aux entreprises pour une meilleure maîtrise des technologies de l'information et donc compétitivité des entreprises, source de maintien ou de création d'emplois :**

✿ Soutien au développement de l'Internet dans les entreprises, via le chèque régional Internet de 500 €. L'objectif est d'aider les bénéficiaires de bourses tremplins à créer un site Internet et ainsi aider les PME à intégrer les TIC dans leurs projets d'actions et d'évolutions.

Les bénéficiaires sont les entreprises créées ou reprises dont les dossiers ont été présentés devant les Ateliers de la Création.

Il convient ici de souligner qu'une enquête rendue publique prochainement a montré que, entre février 2005 et décembre 2006, le taux d'équipement des entreprises a progressé de plus de 20 % et que l'accès au haut débit a augmenté de 11 %.

CONTRATS REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Pays de la Gâtine : Premier contrat régional de développement durable 2007 - 2013

En application des orientations de mars et juin 2006, conformément au contrat type adopté à la CP de juillet dernier, les négociations avancent dans les territoires. Au point que le Conseil régional est d'ores et déjà en mesure d'annoncer l'adoption du premier contrat régional de développement durable 2007 – 2013 pour le pays de Gâtine.

Ce contrat porte sur 8,8 millions € et comporte des projets structurants axés autour de l'excellence environnementale (Vallée de la Gâtine, Haies de la Gâtine) et les services aux personnes et aux familles.

| Axes de la Charte | Volets du Contrat | Montants | % de la dotation |
|--|--|--------------------|------------------|
| - développer des services de proximité pour l'accueil et le maintien des populations, - améliorer le cadre de vie en préservant et en valorisant l'environnement naturel, paysager, agricole et touristique | Projets Structurants <ul style="list-style-type: none"> ▪ Excellence environnementale : les vallées de Gâtine ▪ Excellence environnementale : les haies de Gâtine ▪ Services aux personnes et aux familles | 1 100 000 € | 12,5% |
| | Projets de Vie Quotidienne | 6 404 649 € | 72,5% |
| | Dont Bourses Régionales Tremplin pour l'Emploi (montant minimum) | 1 361 916 € | |
| | Dont priorités "Santé-Adolescence-Handicap", "Environnement", "Agriculture", "Education" et volet "logement social" | 1 530 000 € | |
| | Animation/Ingénierie (sur 7 ans) | 1 324 350 € | 15% |
| | TOTAL | 8 828 999 € | |

ANNEXE I : Ouverture des formations apprentissage à la rentrée 2007

ANNEXE II : Fiche technique des contrats tremplin pour l'emploi

ANNEXE I
OUVERTURES DE FORMATIONS APPRENTISSAGE RENTREE 2007
Avis favorables

| Dép | Organismes | Diplômes | Niv | nb places | Décision |
|-----|--|---|-----|-----------|--|
| 16 | IUT Angoulême (Univ de Poitiers) Angoulême | Licence pro Technique et activités de l'image et du son | 2 | 12 | Accord |
| 16 | MFR du Sud Charente | BEP Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement | 5 | 18 | Accord sous réserve de fournir des lettres d'engagement d'entreprise à recruter un apprentis |
| 16 | CCII16/CIFOP L'ISLE D'ESPAGNAC | MC Finition Façonnage de Produits Imprimés en 1 an | 5 | 12 | Accord |
| 16 | CCII16/CIFOP L'ISLE D'ESPAGNAC | Titre homologué Certification professionnelle de Responsable Marketing Commercialisation et Gestion | 2 | 12 | Accord |
| 16 | LP. SOYAUX | CAP Agent d'entreposage et de Messagerie | 5 | 12 | Accord |
| 16 | CFAA L'Oisellerie | Bac Pro Agro-Equipement | 4 | 12 | Accord |
| 16 | CFAA L'Oisellerie | BPA option "Travaux de la vigne et du Vin en 1 an | 4 | 15 | Accord |
| 16 | CFAA L'Oisellerie | CAPA Services en milieu rural | 5 | 15 | Accord |
| 16 | CCII16/CIFOP L'Isle d'Espagnac | CAP Services en Brasserie-Café | 5 | 15 | Accord sous réserve de fournir des lettres d'engagement d'entreprise à recruter un apprentis |
| 16 | LP Jean Rostand ANGOULEME | CAP Agent de Prévention et de Sécurité | 5 | 12 | Accord |
| 17 | CFA Académique LP Blaise Pascal ST JEAN D'ANGELY | BTS Agroéquipement | 3 | 12 | Accord |
| 17 | Lycée de l'Atlantique ROYAN | MC Cuisine allégée | 4 | 12 | Accord |
| 17 | Lycée Emile Combes PONS | BTS Professions Immobilières | 3 | 12 | Accord |

| | | | | | |
|----|---|---|---|----|---|
| 17 | CFA de la Meunerie des Industries Céréalières/ENILIA-SURGERES | Bac Pro Spécialité Pilotage de Systèmes de Production Automatisée | 4 | 16 | Accord sous réserve de fournir des lettres d'engagement d'entreprise à recruter un apprentis |
| 17 | MFR St Germain de Marencennes | Titre Homologué, Certificat de capacité technique Agricole et rurale | 4 | 12 | Accord sous réserve de fournir des lettres d'engagement d'entreprise à recruter un apprentis |
| 17 | Lycée de l'Atlantique ROYAN | MC Vendeur spécialisé en produits techniques pour l'habitat | 4 | 12 | Accord sous réserve de fournir des lettres d'engagement d'entreprise à recruter un apprentis |
| 17 | CFAA 17 SAINTES | MC Métiers de l'eau en 1 an | 4 | 12 | Accord |
| 17 | Université La Rochelle (Site ENILIA Surgères) | Licence Pro Biotechnologie du Lait | 2 | 12 | Accord |
| 17 | CFA Académique LP Pierre Doriole La Rochelle | Bac pro Commerce | 4 | 12 | Accord |
| 17 | CIPECMA CHATELAILLON | BTS Réalisation d'Ouvrages Chaudronnés | 3 | 15 | Accord |
| 79 | IREO Brioux sur Boutonne | Brevet pro de la jeunesse de l'Education populaire et des sports | 5 | 8 | Accord sous réserve d'obtenir le renouvellement de l'agrément par la DRJS et de fournir des lettres d'engagement d'entreprises à recruter un apprenti |
| 79 | LP Léonard de Vinci BRESSUIRE | CAP Composites, Plastiques Chaudronnés en 1an | 5 | 12 | Accord |
| 79 | CFAA 79 Les Sicaudières BRESSUIRE | Certificat de spécialisation" Technicien-Conseil en bâtiments d'élevage et agricole | 3 | 15 | Accord sous réserve de fournir des lettres d'engagement d'entreprise à recruter un apprentis |
| 79 | LP Paul Guérin NIORT | BTS Construction Métalliques | 3 | 15 | Accord |
| 79 | CM 79 Campus des Métiers NIORT | MC Pâtisserie Boulangère en 1 an | 5 | 12 | Accord |

| | | | | | |
|-------------------------------------|--|---|---|---|--|
| 79 | CMA 79 (site de Niort) | Bac Pro Technicien Constructeur Bois en 1 an | 4 | 14 | Accord sous réserve de fournir des lettres d'engagement d'entreprise à recruter un apprentis |
| 79 | MFR Mauléon | Bac Pro Travaux Paysagers | 4 | 15 | Accord |
| 86 | CMA 86(St BENOIT) | CAP Fleuriste | 5 | 12 | Accord |
| 86 | IAE (Univ de Poitiers) Site Angoulême | Master 2 SC.du Management option Management des Productions Culturelles destinées à la jeunesse | 1 | 20 | Accord sous réserve de fournir des lettres d'engagement d'entreprise à recruter un apprentis |
| 86 | MFR INGRANDES sur VIENNE | Titre homologué des MFREO, Cuisinier gestionnaire des Collectivités | 4 | 18 | Accord sous réserve de fournir des lettres d'engagement d'entreprise à recruter un apprentis |
| 86 | LP Le Verger | BAC PRO Pilotage des Systèmes de Production Automatisés | 4 | 8 | Accord |
| 86 | IAE (Univ de Poitiers) | Master pro SC.du Management GRH | 1 | 12 | Accord |
| 86 | AFT CFATL Poitiers | Diplôme d'Etat d' Ambulancier | 4 | 20 | Accord |
| 86 | CFAA 86 Antenne CFA Thuré | BTSA Production Aménagement de l'espace options production Horticole et Aménagement Paysagers | 3 | 14 | Accord |
| 86 | LP Le Porteau Poitiers | BTS Maintenance Après-Vente Engins Travaux Publics et Manutention | 3 | 20 | Accord |
| 86 | IUT Poitiers(Site de Châtellerault) | Licence Pro Développement et gestion d'une clientèle de professionnels"produits techniques" | 2 | 16 | Accord |
| 86 | IUT Poitiers | Licence pro Gestion des RH | 2 | 8 | Accord |
| 86 | IUT POITIERS(site de Niort) | Licence Pro Management des Organisations Entrepreneuriat et Management de Projet | 2 | 12 | Accord |
| Total des avis favorables 38 | | | | | |
| | | | | dont 17 émanant des lycées publics | |
| | | | | soit 503 places | |

CONTRAT REGIONAL EMPLOI TREMLIN »

SOUTIEN DIRECT A L'EMPLOI

FICHE TECHNIQUE: Tremplin pour les Jeunes Diplômés

| | |
|--|--|
| Objectif | ✓ Permettre à des jeunes diplômés d'accéder à des emplois, ✓ Limiter le départ de la région des jeunes diplômés, |
| Bénéficiaires | Petites entreprises de Poitou-Charentes (moins de 50 salariés), de tous statuts, de tout secteur offrant à un jeune diplômé un CDI à plein temps sur un poste d'encadrement. La durée minimum est de 2 ans (excluant les CNE) En application des réglementations communautaires. |
| Publics éligibles | Jeunes diplômés (bac +2) de Poitou-Charentes de 18 à 35 ans, à la recherche d'une première expérience professionnelle |
| Montant et modalités de versement de l'aide | ✓ Deux versements, 50 % à la signature de l'arrêté et au vu du contrat de travail, le solde au terme de 9 mois ✓ Aide plafonnée à 8000 € ✓ L'aide est équivalente à 100% du salaire net pendant 6 mois. |
| Procédures | ✓ Dépôt du dossier, au service « Emploi- Economie Sociale » de la Région, par l'employeur sur présentation : - d'une copie du contrat de travail signé, - d'une charte morale signée entre le jeune diplômé, l'entreprise et la Région ✓ Passage en Commission Permanente ✓ Arrêté |
| Animation, suivi et évaluation | ✓ La Région assure l'animation, le suivi et l'évaluation du dispositif «Emploi Tremplin jeunes diplômés », ✓ Ces fonctions sont assurées par le service « Emploi - Economie Sociale » de la Région |
| Date de mise en oeuvre | Embauches postérieures au 1 ^{er} janvier 2007 Expérimentation sur 150 aides |